

Saint-Pierre-es-Champs

Bulletin d'information Municipal

SOMMAIRE

Le mot du maire

Ce qui s'est passé en 2014

Manifestations 2015

Les Associations

Le Personnel communal

Info mairie

Etat civil

Edito de Mr Michel Ramel

Rappel de quelques règles et obligations



Mot du Maire

L'année 2014 s'achève. Elle fut malheureusement une année difficile pour bon nombre de nos concitoyens touchés dans leur emploi ou la maladie.



Formons le souhait que 2015

nous apporte ses bienfaits et que derrière nos frontières, la paix étouffe la guerre !

Il nous faut toujours avoir à l'esprit les difficultés de ceux qui n'ont pas la force de pouvoir assumer leur propre existence : les malades, les handicapés mais aussi ceux qui, par leur marginalité n'ont plus accès aux autres.

Le 4 avril dernier le conseil municipal m'a choisie pour être Maire de notre commune. Je mesure pleinement la confiance qui m'a été faite. J'ai aussi conscience de la responsabilité qui m'a été donnée pour mener la destinée de notre commune pendant ces six prochaines années.

En désirant nous investir dans la défense des intérêts de nos concitoyens, nous avons choisi une mission sans doute passionnante, mais ô combien périlleuse ! En effet, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons contenter tout le monde ! Tout simplement parce que nos budgets ne sont pas extensibles à merci. « Faire de son mieux » semble insuffisant, et pourtant c'est notre contrainte.

L'année qui vient de s'écouler a vu la réalisation de nombreux projets tels que :

PLU : lors de sa réunion du 12 septembre 2014, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le bilan de concertation, de même que l'arrêt du projet. Pendant une durée de 3 mois ce dernier est communiqué pour avis aux personnes associées à



l'élaboration du PLU, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale qui en font la demande.

En janvier, aura lieu l'enquête publique avec un commissaire enquêteur.

En septembre, la mise en place des Rythmes scolaires a été compliquée. Cette loi n'est pas adaptée aux petites communes rurales qui sont tributaires des transports scolaires et n'ont pas de locaux adaptés pour les activités périscolaires.

Madame NOBLET, Présidente de notre SIVOS a beaucoup travaillé pour organiser aux mieux cette nouvelle rentrée. Je la remercie car elle donne beaucoup de son temps pour les enfants.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur ROUSSELIN notre nouveau directeur d'école.

MUR de L'ÉGLISE : L'entreprise Bâtir de FONTENAY TORCY (60) a été retenue par appel d'offres. Une subvention de 45% est accordée par l'état.

Voisins vigilants : lors de sa réunion du 6 juin 2014, le conseil municipal a souhaité à l'unanimité mettre en place Voisins vigilants. La gendarmerie organisera une réunion publique et au printemps 2015 le dispositif sera mis en place.

Haut débit : Les études de faisabilité débuteront en 2015 et les travaux d'installation en 2016.

LeSMOTHD syndicat Mixte Oise Très Haut Débit est chargé de la réalisation de ce programme en qualité de maîtrise d'ouvrage publique.

Le nombre de lignes à installer a été identifié par le Conseil Général sur la base des prises téléphone existantes. Le coût unitaire d'une prise s'élève à 1500€HT (valeur 2014).

En 2016 le coût sera de 393€ par foyer soit pour notre commune une charge de 134000€ HT. Ce qui représente une lourde dépense.

SITE INTERNET : je souhaite qu'il soit opérationnel en 2015. En attendant vous pouvez trouver les actualités de la commune sur « saint.pierre.es.champs.blogspot.fr »

Les TOURBIERES : Nicolas COUVREUR, le régisseur et gardien du site des Tourbières a rejoint l'équipe du personnel

Il est prévu de sécuriser le site par la pose d'alarmes. Cette dépense sera inscrite au budget primitif.

Le conservatoire des Sites de Picardie a fait réaliser une étude par le cabinet AH2D Environnement concernant les étangs. Les premiers résultats de cette étude montrent une bonne qualité de l'eau.

En 2015, nous poursuivrons le concours du plus gros poisson pêché dans les étangs et au cours du 2ème semestre il y aura un Concours de pêche sur une journée.

Concours photo: du 21 au 25 avril 2015 sera organisé, dans la petite halle, une exposition et un concours de photos sur le thème de la côte Sainte Hélène et les Tourbières. Le premier prix sera récompensé par un vol en montgolfière.

L'animation de notre village repose aussi sur ses bénévoles et sur ses Associations. Qu'elles soient culturelles, sportives, sociales...elles dynamisent et développent une qualité de vie au travers des loisirs et de l'investissement personnel. Merci à tous pour leur dévouement.

Merci à l'ensemble du personnel communal. Changer d'interlocuteur après toutes ces années, ce n'est pas rien. Merci à leur collaboration, dont le conseil municipal et moi-même avons éprouvé toute l'efficacité durant cette année écoulée. Il est important que nous soyons tous motivés par un certain esprit d'équipe car il est le fondement de notre action commune.

Le conseil municipal, en place depuis le mois d'avril a voulu ne se servir que d'optimisme pour avancer et travailler. Je remercie tous les adjoints et conseillers pour leur détermination à gérer avec efficacité et humanité notre commune.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et à chacun, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, pour vous-même, pour votre famille, pour votre activité, vos responsabilités.

Que 2015 soit pour vous synonyme de santé, de réussite de vos projets, de bien-être et d'épanouissement



Gérard Caudron, Michel Ramel, Christophe Jouen, Isabelle Ténart, Christelle Fisseux, Jacques Bastien, Benjamin Hammel, Robin Caudron, Hugues Huillard, Guillaume Cocu

Chantal Cotelle, Adjoint, Christian Dupui, Adjoint, Martine Borgoo, Maire, Franck Charbonnier, Adjoint, François Vervaeke Adjoint.

Le Bulletin d'Information Municipal

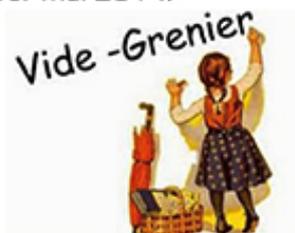
Ce qui s'est passé en 2014 ...

Arbre de Noel : En décembre 2013, 109 enfants de la naissance à 10 ans ont reçu un cadeau du Père Noël communal.

Voeux du maire : 11 janvier 2014.

La foulée de la Communauté de Communes du Pays de Bray : Le 29 mars 2014, 216 coureurs et 24 marcheurs (Nordique) sont partis de Saint Germer en passant par Puisseux et Saint Pierre.

Vide Grenier : Le 1er mai 2014.



Fête de la victoire :



Randonnée : Le 04 mai 2014, sous le soleil, 130 randonneurs ont parcouru nos sentiers et ont pu découvrir la diversité de notre site. Cette matinée s'est terminée par un repas aux Tourbières.

Brayonnades :



Jeux Intervillage :



Prix de l'école de Neuf marché

Kermesse de l'école :



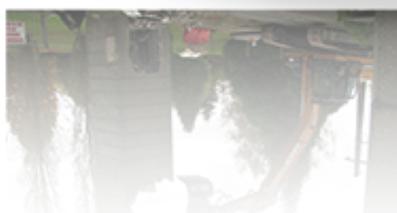
**Repas de la commune
180 participants :**



03 Novembre - démolition du transformateur à Moneti :



11 Novembre :



Le Bulletin d'Information Municipal Dates à retenir...

365 Janvier 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31

365 Février 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
5 1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28

365 Mars 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
9 1
10 2 3 4 5 6 7 8
11 9 10 11 12 13 14 15
12 16 17 18 19 20 21 22
13 23 24 25 26 27 28 29
14 30 31

365 Avril 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
14 1 2 3 4 5
15 6 7 8 9 10 11 12
16 13 14 15 16 17 18 19
17 20 21 22 23 24 25 26
18 27 28 29 30

365 Mai 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
18 1 2 3
19 4 5 6 7 8 9 10
20 11 12 13 14 15 16 17
21 18 19 20 21 22 23 24
22 25 26 27 28 29 30 31

365 Juin 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
23 1 2 3 4 5 6 7
24 8 9 10 11 12 13 14
25 15 16 17 18 19 20 21
26 22 23 24 25 26 27 28
27 29 30

365 Juillet 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
27 1 2 3 4 5
28 6 7 8 9 10 11 12
29 13 14 15 16 17 18 19
30 20 21 22 23 24 25 26
31 27 28 29 30 31

365 Août 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
31 1 2
32 3 4 5 6 7 8 9
33 10 11 12 13 14 15 16
34 17 18 19 20 21 22 23
35 24 25 26 27 28 29 30
36 31

365 Septembre 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
36 1 2 3 4 5 6
37 7 8 9 10 11 12 13
38 14 15 16 17 18 19 20
39 21 22 23 24 25 26 27
40 28 29 30

365 Octobre 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
40 1 2 3 4
41 5 6 7 8 9 10 11
42 12 13 14 15 16 17 18
43 19 20 21 22 23 24 25
44 26 27 28 29 30 31

365 Novembre 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
44 1
45 2 3 4 5 6 7 8
46 9 10 11 12 13 14 15
47 16 17 18 19 20 21 22
48 23 24 25 26 27 28 29
49 30

365 Décembre 2015
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. Dim.
49 1 2 3 4 5 6
50 7 8 9 10 11 12 13
51 14 15 16 17 18 19 20
52 21 22 23 24 25 26 27
53 28 29 30 31

1 janvier Premier de l'An
6 janvier Epiphane
14 février Saint Valentin
17 février Mardi Gras
5 avril Dimanche de Pâques
6 avril Lundi de Pâques
1 mai Fête du travail

8 mai Victoire 1945
14 mai Ascension
24 mai Dimanche de Pentecôte
25 mai Lundi de Pentecôte
14 juillet Fête Nationale
15 août Assomption
1 novembre Toussaint

11 novembre Armistice de 1918
25 décembre Noël
31 décembre Saint-Sylvestre

Calendrier & Jours fériés
2015
Calendrier-365.fr

Calendrier

2015

- Vendredi 9 Janvier à 19h : Voeux de la municipalité
- Dimanche 1er Mars : Repas des aînés
- Dimanche 22 Mars : Elections Départementales
- Samedi 28 Mars Conférence sur la guerre de 1914 (AC)
- Dimanche 29 Mars : Elections Départementales
- Du 20 au 25 Avril : Exposition et Concours Photos
- Vendredi 1er Mai : Vide Greniers (PAP)
- Dimanche 3 Mai : Procession sur la cote Saint hélène
- Vendredi 8 mai : Fête de la victoire
- Dimanche 10 Mai : Randonnée pédestre
- Dimanche 31 Mai : « Véhicules d'Antan » (PAP)
- Samedi 20 juin : Jeux Intervillages (CCPB) Le Vaudous
- Samedi 4 juillet : Fête de l'Eté (CCPB) Saint Germer de Fly
- Dimanche 13 Septembre : Repas Champétrusiens
- Mercredi 11 Novembre : Armistice 1918
- Samedi 12 Décembre : Noel des enfants de la commune

Naissances

- Thiméo Villeneuve - 01 Janvier 2014
- Noa Stalin - 11 Février 2014
- Adrien Pinault- Boudeeau - 27 Avril 2014
- Aurélien Piskunowicz - 23 Aout 2014
- Yian Guyot- Carpentier - 14 Octobre 2014

Décès

- Monsieur Florian Falaise - 01 Mars 2014
- Madame Germaine Biville - 22 Juin 2014
- Monsieur Guy Bernard - 27 Juillet 2014
- Madame Germaine Planchon - 19 Octobre 2014

Le Bulletin d'Information Municipal Infos pratiques Mairie...

Heures d'ouverture du secrétariat et permanences

le lundi de 17h à 19h et sur rendez-vous.

le jeudi de 16h00 à 18h00.

le samedi de 11h00 à 12h00 et sur rendez-vous de 10h00 à 11h00

CONTACTS

Liste des assistantes maternelles à votre disposition à la mairie

Gendarmerie : 03 44 81 36 17

Centre Social : 03 44 81 83 00

Maison de l'Economie Solidaire : 03 44 80 25 25

Mission Locale : 03 44 80 25 25 / 03 44 81 83 00

Maison de l'Emploi et de la Formation : 03 44 14 46 22

Recyclerie : 03 44 80 25 25

Multi-accueil : 03 44 79 08 48

Les prochaines échéances électorales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 avec les élections départementales et en décembre 2015 les élections régionales. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour le faire en mairie. Les jeunes atteignant l'âge de la majorité sont en principe inscrits d'office.

Toutefois, ils sont encouragés à aller vérifier leur inscription en mairie, car les fichiers peuvent être incomplets. Si un jeune étudiant par exemple, souhaite être inscrit dans une autre commune que celle indiquée par l'INSEE (en principe le domicile des parents), il doit accomplir les formalités

d'inscription volontaire.

Rappel des permanences à la mairie : Lundi de 17h00 à 19h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

Samedi de 11h00 à 12h00

Une permanence aura lieu le 31 décembre de 10h à 11h pour les dernières inscriptions.

La mairie sera fermée du mardi 23 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus.

COORDONNÉES

Mairie : Secrétaire : Martine LONFIER

Tél : 03 44 82 52 07

Fax : 03 44 82 92 52

Courriel : saint.pierre.es.champs@wanadoo.fr

saint-pierre-es-champs@blogspot.fr

Site des Tourbières : 06 82 61 06 60

ANCIENS COMBATTANTS (AC)

Président : Michel MALLORY Tel : tel: 06 12 24 54 94

LES ASSOCIATIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS (ADL)

Président : Patrick REMOND 06 87 45 50 32

Couture : Louise VIDAL 03 44 82 62 31

Tennis de Table : Yves CHARLES 06 75 45 79 26

CLUB DES AINÉS

« MORTS POUR LA FRANCE »

Une Histoire de Poilus de Saint-Pierre-es-Champs par Mr Michel Ramel

2 AOUT 1914. La Première Guerre Mondiale éclate. Elle va mobiliser la plupart des hommes valides du village. Douze d'entre eux vont périr au cours du conflit.

-1914-

Le premier sera **Emile PERRIER**. Brun aux yeux gris, c'est un **cultivateur** d'un mètre soixante dix, né le 27 Décembre 1877 à Neaufles-Saint Martin (Eure). Le 16 Août 1914, il part en train de Rouen avec son régiment, le 22 d'Infanterie Territorial, pour arriver à Arras et participer à diverses opérations dans le nord de la France.

*Le 9 Octobre, **Emile PERRIER** est en première ligne avec le 1er bataillon du 22e R.I.T dans les tranchées devant Foncquevillers (Pas-De-Calais). Face aux unités prussiennes et bavaroises, les Français tentent de reprendre le village; les combats sanglants se font maison par maison, au corps à corps, en utilisant parfois l'artillerie et les canons de 75 en tir tendu.*

Au cours de ces violents combats, Emile PERRIER est tué, le 11 Octobre 1914, à 36 ans. Porté disparu mais présumé en captivité, sa mort ne sera officiellement reconnue qu'en 1920. Le 2 Mai 1916, dans le dénuement, sa mère bénéficiera d'un don de secours immédiat de 150 F, mais ne reverra jamais son fils, sacrifié « au champ d'honneur ».

Le lendemain, 12 Octobre 1914, Paul BOBEE, âgé de 33 ans est grièvement blessé dans les violents combats près de Parvillers-Le-Quesnoy et décède à Montdidier (Somme), « Tué à l'ennemi ».

***Paul BOBÉE**, né le 28 Décembre 1880 à Ernemont-La-Villette (Seine- Inférieure), brun aux yeux bleus d'un mètre soixante six, au visage orné « d'une grande bouche, un menton rond et un nez pointu », était employé à l'agriculture.*

Parti le 20 septembre comme soldat de 2eme classe en renfort au 251 allemand qui avançait sur Roye rejoint les unités de la 69

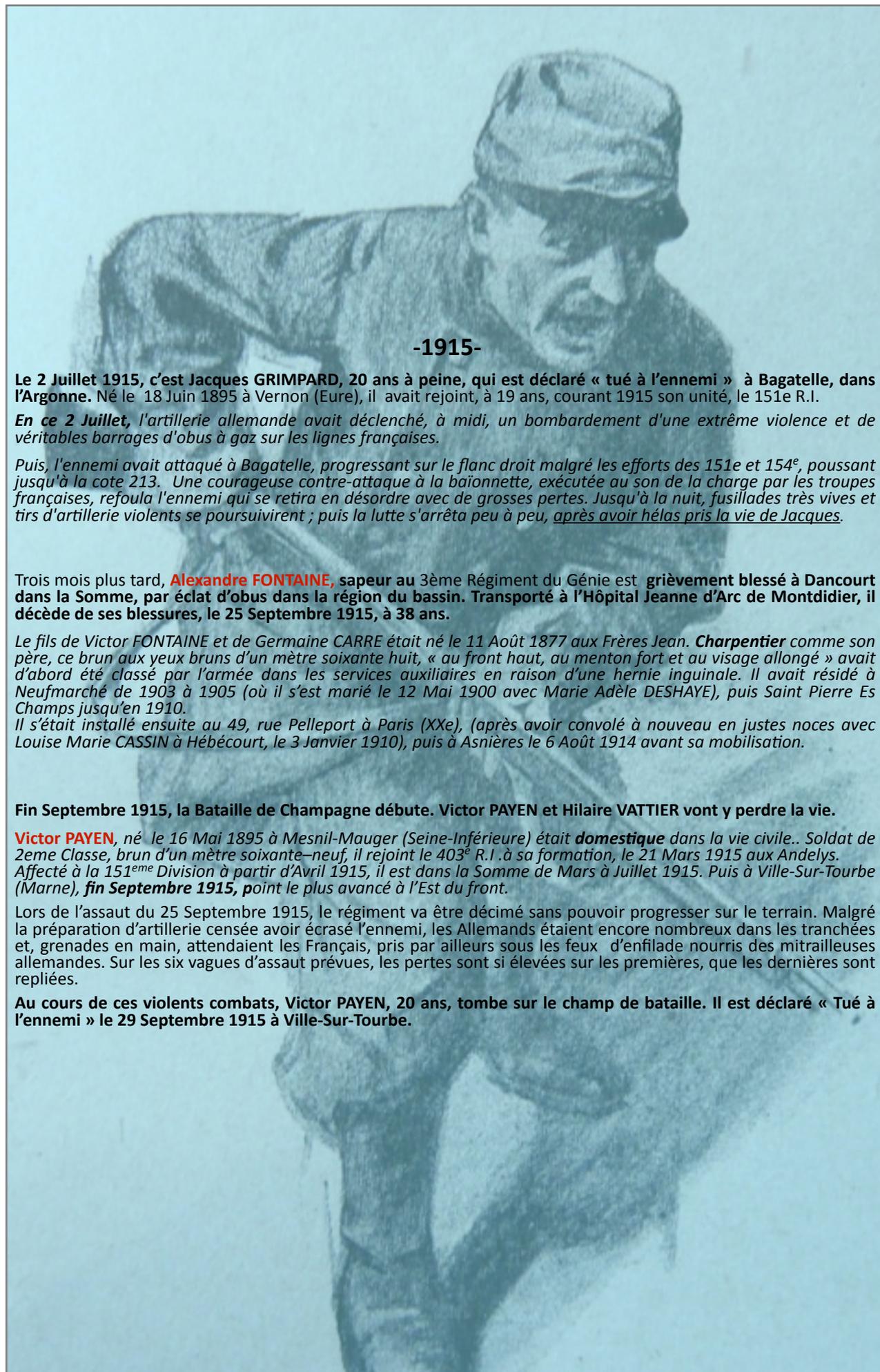
Ce sanglant mois d'octobre 1914 verra encore la mort de **Xavier MARAIS**, qui atteint de fièvre typhoïde **décède à l'hôpital de Vitry-le-François dans la Marne, le 23 Octobre 1914 à 31 ans.** 100 000 soldats seront infectés et 13 000 mourront de cette maladie pendant cette première année de guerre.

Fils de Jean MARAIS, employé de chemin de fer et de Marie LECOQ, garde barrière, ce natif de St-Pierre-Es-Champs y avait vu le jour le 24 Mai 1883. Après son service militaire, Xavier s'était installé à Paris en 1907 dans le XIXe arrondissement et marié le 6 Octobre 1908 avec Julia DUCHARME.

***Souffleur de verre de métier**, c'était un homme d'un mètre soixante quatre, aux cheveux et yeux bruns, "au visage ovale, au nez fort et au menton rond".*

Rappelé en Avril 1914, il était parti à 30 ans rejoindre, comme soldat de 2eme classe, le 51e régiment d'infanterie du Colonel LEROUX stationné à la caserne Taupin à Beauvais et participer aux opérations en Belgique, puis sur la Marne.

--



-1915-

Le 2 Juillet 1915, c'est Jacques GRIMPARD, 20 ans à peine, qui est déclaré « tué à l'ennemi » à Bagatelle, dans l'Argonne. Né le 18 Juin 1895 à Vernon (Eure), il avait rejoint, à 19 ans, courant 1915 son unité, le 151^e R.I.

En ce 2 Juillet, l'artillerie allemande avait déclenché, à midi, un bombardement d'une extrême violence et de véritables barrages d'obus à gaz sur les lignes françaises.

Puis, l'ennemi avait attaqué à Bagatelle, progressant sur le flanc droit malgré les efforts des 151^e et 154^e, poussant jusqu'à la cote 213. Une courageuse contre-attaque à la baïonnette, exécutée au son de la charge par les troupes françaises, refoula l'ennemi qui se retira en désordre avec de grosses pertes. Jusqu'à la nuit, fusillades très vives et tirs d'artillerie violents se poursuivirent ; puis la lutte s'arrêta peu à peu, après avoir hélas pris la vie de Jacques.

Trois mois plus tard, **Alexandre FONTAINE, sapeur au 3^{ème} Régiment du Génie est grièvement blessé à Dancourt dans la Somme, par éclat d'obus dans la région du bassin. Transporté à l'Hôpital Jeanne d'Arc de Montdidier, il décède de ses blessures, le 25 Septembre 1915, à 38 ans.**

Le fils de Victor FONTAINE et de Germaine CARRE était né le 11 Août 1877 aux Frères Jean. Charpentier comme son père, ce brun aux yeux bruns d'un mètre soixante huit, « au front haut, au menton fort et au visage allongé » avait d'abord été classé par l'armée dans les services auxiliaires en raison d'une hernie inguinale. Il avait résidé à Neufmarché de 1903 à 1905 (où il s'est marié le 12 Mai 1900 avec Marie Adèle DESHAYE), puis Saint Pierre Es Champs jusqu'en 1910.

Il s'était installé ensuite au 49, rue Pelleport à Paris (XX^e), (après avoir convolé à nouveau en justes noces avec Louise Marie CASSIN à Hébecourt, le 3 Janvier 1910), puis à Asnières le 6 Août 1914 avant sa mobilisation.

Fin Septembre 1915, la Bataille de Champagne débute. Victor PAYEN et Hilaire VATTIER vont y perdre la vie.

Victor PAYEN, né le 16 Mai 1895 à Mesnil-Mauger (Seine-Inférieure) était domestique dans la vie civile.. Soldat de 2^{ème} Classe, brun d'un mètre soixante-neuf, il rejoint le 403^e R.I. à sa formation, le 21 Mars 1915 aux Andelys. Affecté à la 151^{ème} Division à partir d'Avril 1915, il est dans la Somme de Mars à Juillet 1915. Puis à Ville-Sur-Tourbe (Marne), fin Septembre 1915, point le plus avancé à l'Est du front.

Lors de l'assaut du 25 Septembre 1915, le régiment va être décimé sans pouvoir progresser sur le terrain. Malgré la préparation d'artillerie censée avoir écrasé l'ennemi, les Allemands étaient encore nombreux dans les tranchées et, grenades en main, attendaient les Français, pris par ailleurs sous les feux d'enfilade nourris des mitrailleuses allemandes. Sur les six vagues d'assaut prévues, les pertes sont si élevées sur les premières, que les dernières sont repliées.

Au cours de ces violents combats, Victor PAYEN, 20 ans, tombe sur le champ de bataille. Il est déclaré « Tué à l'ennemi » le 29 Septembre 1915 à Ville-Sur-Tourbe.

Président : Claude GENTIER 03 44 82 52 93

Fils de Joseph et de GOBERT Marie, **Hilaire VATTIER** est né le 9 Juillet 1885, à Fleury (Oise). Ce blond aux yeux bleus « au visage plein et au menton rond », d'un mètre soixante sept, était employé comme **journalier**.

Incorporé au 350^e R.I, il est nommé caporal le 17 Décembre 1914. A partir du 25 Septembre 1915 son régiment est positionné entre Souain et St Souplet (Marne) où il tient ses positions.

Le 7 Décembre 1915, Les Allemands après une forte préparation d'artillerie attaquent. Sur un des points, la résistance est organisée par un groupe de bombardiers sous les ordres d'un sous-lieutenant. Blessé une première fois par balle, il continue à combattre et est frappé mortellement en poursuivant les Allemands à la grenade. Deux compagnies de chacun des bataillons arrivent, contre-attaquent et reprennent la presque totalité du terrain occupé par les Allemands.

Le bilan de cette journée est lourd : deux sergents, trois caporaux, dont **Hilaire VATTIER** à Saint-Hilaire-Le-Grand, et neuf soldats de deuxième classe ont été « tués à l'ennemi ».

-1916-

Le 27 Avril 1915 aux Eparges dans la Meuse, deux jours après Maurice GENEVOIX, **Raoul RADANNE** est gravement blessé par un obus : si la plaie à l'avant bras gauche est superficielle, par contre la plaie au crâne par éclat d'obus nécessite une trépanation. **A 28 ans, il meurt de ses blessures le 12 Avril 1916 à l'Ambulance 9/6 de Petit-Monthairons au sud ouest de Dieue-sur-Meuse.**

Né le 6 Septembre 1888 à Saint-Pierre, Raoul était le fils d'Eugène, charretier à Saint Pierre. Cet ouvrier agricole d'un mètre soixante treize, aux cheveux noirs et aux yeux gris « saillants », présentait un visage ovale au teint « coloré » et au menton rond, une petite bouche aux lèvres minces et des oreilles « ourlées aux lobes détachés ». Il avait rejoint le 128^e R.I. comme 2^eme Classe, le 3 Août 1914.

-1917-

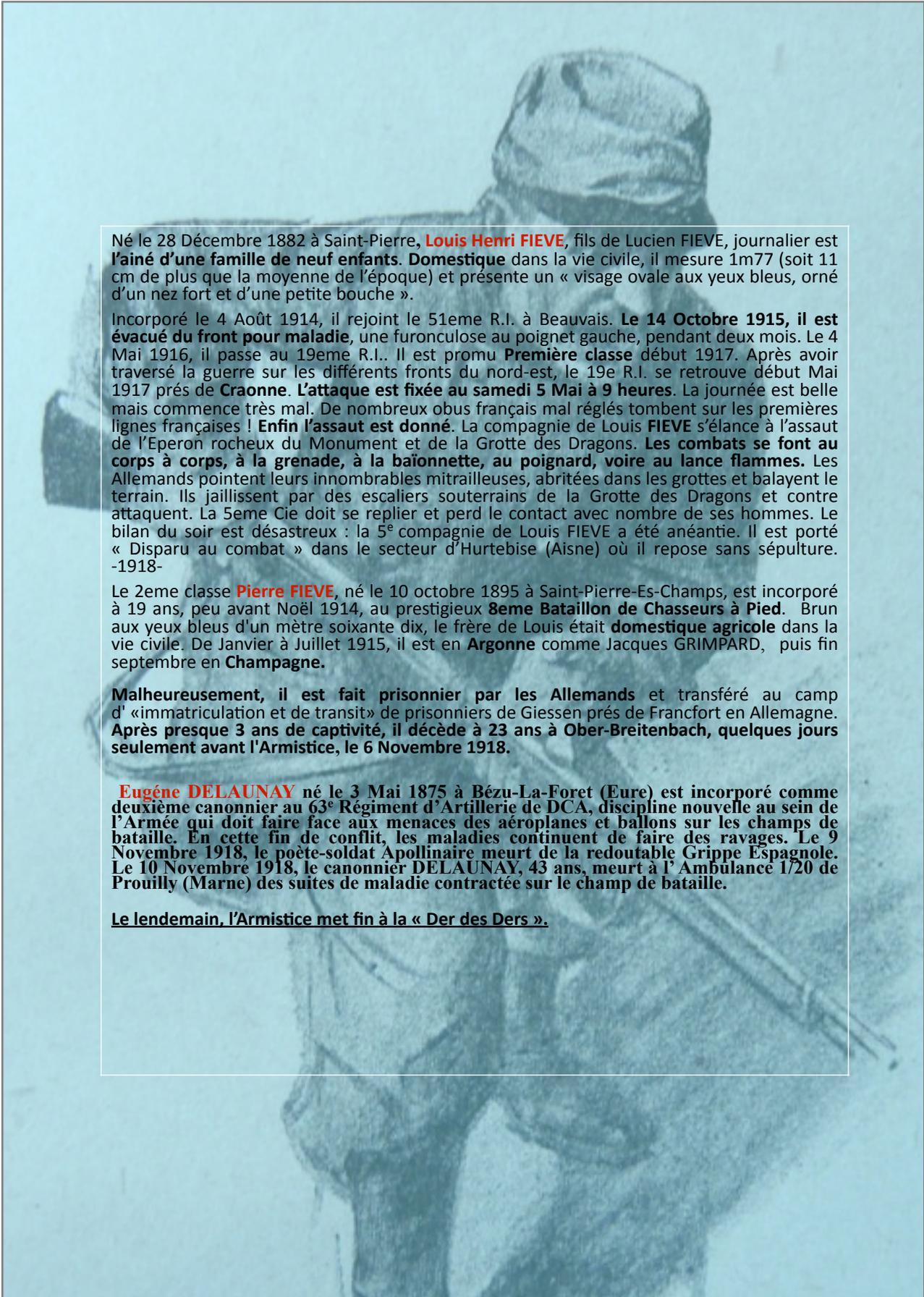
L'offensive du **Chemin des Dames** fera périr deux de nos soldats : **Charlemagne VATTIER** et **Louis FIEVE**.

Né à Neaufles-Saint-Martin (Eure) le 10 Janvier 1892, **Charlemagne VATTIER** est incorporé à 21 ans comme soldat de 2^eme classe au 51^e R.I. en 1913. Brun aux yeux bleus d'un mètre soixante quatre, au nez busqué, il exerçait la profession de maçon à Saint Pierre, où il s'était installé.

Dés le début de la guerre, à la bataille de la Trouée de Revigny, face à l'Armée du Kronprinz, près de Verdun, il est blessé le 6 Septembre 1914, à Beauzée-sur-Aire (Meuse), la main traversée par un projectile. Le 26 Avril 1916, en pleine bataille de Verdun, il est évacué pour entorse "légère".

Peu après, il rejoint le 267^e R.I. **Son régiment participe aux combats de l'offensive du Chemin des Dames, à Berry-au-Bac (Aisne) en face de la Ferme du Choléra.** Après une intense préparation d'artillerie, les troupes progressent de 3 kilomètres à travers trois lignes allemandes écrasées par les obus, sous la pluie et dans la boue. Elles arrivent dans la matinée du 16 Avril 1917 au bois de Juvincourt, où les mitrailleuses allemandes stoppent net leur avancée.

Charlemagne ne connaîtra pas la suite de l'offensive: il est déclaré "Tué à l'ennemi", à 25 ans.



Né le 28 Décembre 1882 à Saint-Pierre, **Louis Henri FIEVE**, fils de Lucien FIEVE, journalier est **l'aîné d'une famille de neuf enfants. Domestique** dans la vie civile, il mesure 1m77 (soit 11 cm de plus que la moyenne de l'époque) et présente un « visage ovale aux yeux bleus, orné d'un nez fort et d'une petite bouche ».

Incorporé le 4 Août 1914, il rejoint le 51eme R.I. à Beauvais. **Le 14 Octobre 1915, il est évacué du front pour maladie**, une furonculose au poignet gauche, pendant deux mois. Le 4 Mai 1916, il passe au 19eme R.I.. Il est promu **Première classe** début 1917. Après avoir traversé la guerre sur les différents fronts du nord-est, le 19e R.I. se retrouve début Mai 1917 près de **Craonne. L'attaque est fixée au samedi 5 Mai à 9 heures**. La journée est belle mais commence très mal. De nombreux obus français mal réglés tombent sur les premières lignes françaises ! **Enfin l'assaut est donné**. La compagnie de Louis **FIEVE** s'élance à l'assaut de l'Eperon rocheux du Monument et de la Grotte des Dragons. **Les combats se font au corps à corps, à la grenade, à la baïonnette, au poignard, voire au lance flammes**. Les Allemands pointent leurs innombrables mitrailleuses, abritées dans les grottes et balayent le terrain. Ils jaillissent par des escaliers souterrains de la Grotte des Dragons et contre attaquent. La 5eme Cie doit se replier et perd le contact avec nombre de ses hommes. Le bilan du soir est désastreux : la 5^e compagnie de Louis FIEVE a été anéantie. Il est porté « Disparu au combat » dans le secteur d'Hurtebise (Aisne) où il repose sans sépulture. -1918-

Le 2eme classe **Pierre FIEVE**, né le 10 octobre 1895 à Saint-Pierre-Es-Champs, est incorporé à 19 ans, peu avant Noël 1914, au prestigieux **8eme Bataillon de Chasseurs à Pied**. Brun aux yeux bleus d'un mètre soixante dix, le frère de Louis était **domestique agricole** dans la vie civile. De Janvier à Juillet 1915, il est en **Argonne** comme Jacques GRIMPARD, puis fin septembre en **Champagne**.

Malheureusement, il est fait prisonnier par les Allemands et transféré au camp d'«immatriculation et de transit» de prisonniers de Giessen près de Francfort en Allemagne. **Après presque 3 ans de captivité, il décède à 23 ans à Ober-Breitenbach, quelques jours seulement avant l'Armistice, le 6 Novembre 1918.**

Eugène DELAUNAY né le 3 Mai 1875 à Bézu-La-Forêt (Eure) est incorporé comme deuxième canonnier au 63^e Régiment d'Artillerie de DCA, discipline nouvelle au sein de l'Armée qui doit faire face aux menaces des avions et ballons sur les champs de bataille. En cette fin de conflit, les maladies continuent de faire des ravages. Le 9 Novembre 1918, le poète-soldat Apollinaire meurt de la redoutable Grippe Espagnole. Le 10 Novembre 1918, le canonnier DELAUNAY, 43 ans, meurt à l'Ambulance 1/20 de Prouilly (Marne) des suites de maladie contractée sur le champ de bataille.

Le lendemain, l'Armistice met fin à la « Der des Ders ».

RAPPEL DE QUELQUES REGLES ET OBLIGATIONS

Nuisances Sonores

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivantes :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Animaux

Les propriétaires d'animaux (en particulier de chiens et de chats) sont tenus de prendre toutes mesures afin d'éviter une gêne du voisinage (Arrêté municipal du 08/10/2013).

Ainsi les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, leur divagation pouvant être la cause d'accidents.

D'autre part il est rappelé que les chiens de première et deuxième catégorie doivent être déclarés en mairie (articles L211-11 à L211-18 du nouveau code rural).

Les Feux

Les feux de toute nature sont interdits sur le territoire de la commune du 1er juin au 30 septembre.

La combustion des matériaux produisant des fumées toxiques (matières plastiques, PVC, etc...) est strictement interdite durant toute l'année. Des points propres sont mis à la disposition des administrés par la communauté de communes, pour l'élimination de ces déchets.

Il est d'autre part rappelé que les interventions des pompiers (guêpes, frelons) sont à la charge des demandeurs.

Ramassage des ordures ménagères

Chaque jeudi matin (sortir les poubelles la veille au soir).

Interdiction : déchets verts, verres et déchets recyclables.

Collecte sélective

Chaque jeudi matin (sortir les poubelles concernées, la veille au soir) suivant le calendrier fourni par la communauté de communes.

Il est rappelé qu'il est interdit de déposer les déchets au pied des containers sous peine d'amende.

Conformément à la délibération du 14 décembre 2002, la commune n'effectue plus le ramassage des ferrailles et des encombrants. Ces déchets doivent être impérativement apportés aux points propres.

Les Chardons

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos et non clos de la commune.

Quelques conseils : la difficulté à le maîtriser vient de la physiologie particulière de ce chardon vivace ; il peut se multiplier par ses graines (jusqu'à 5000 par pousse). Ses racines verticales peuvent descendre à plusieurs mètres de profondeur stockent des réserves et émettent de nouvelles pousses drageonnantes, pendant que vous vous appliquez à extirper les premières.

Moyens de lutte : Même si les chardons sont peu nombreux, évitez toute montée en graines par des fauchages ou arrachages successifs. La multiplication des interventions finira par affaiblir la plante, avec un dernier fauchage en mai-juin, au stade bouton floral.

En cas d'invasion encore localisée, essayez un engrais vert étouffant à l'automne : vesce, seille ou ray-grass d'Italie. L'arme la plus efficace pour venir à bout des chardons sera votre persévérance.

Élagage des arbres et des Haies

Les arbres et les haies qui avancent sur l'emprise des chemins vicinaux et ruraux doivent être taillés à l'aplomb des limites de ces voies. Rappel la taille des arbres isolés sera effectuée sur une hauteur de 5 mètres au moins, à partir de la chaussée et de façon à dégager les réseaux téléphoniques et électriques. La hauteur des haies ne doit en aucun cas dépasser 2 mètres et empiéter sur le domaine public. Seront coupées à hauteur de 1 mètre, les haies bordant les chemins vicinaux à la rencontre des chemins départementaux et vicinaux, dans l'étendue d'un cercle de 50 mètres de rayon ayant pour centre le point d'intersection des axes de ces voies. Sera coupée à la hauteur de 1 mètre toute haie longeant le côté intérieur d'une courbe, dans le cas où une plus grande hauteur risquerait de gêner la circulation en restreignant la visibilité.

L'élagage et la taille des haies sont à la charge des propriétaires.

Dans le cas contraire, après avertissement, la commune, conformément à la délibération du, se verra dans l'obligation de faire effectuer, à la charge du propriétaire, les travaux d'élagage et de ramassage par une entreprise privée.

Pour information, le tarif horaire actuel est de € pour l'élagage et de € pour le ramassage.

Les élagages prescrits doivent être terminés pour le 15 mai de chaque année, en cas d'accident, s'il est reconnu que le manque de visibilité est dû à une haie non entretenue, le propriétaire verra sa responsabilité engagée.

Liste électorales

Tous les nouveaux électeurs domiciliés dans la commune sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre pour ce faire inscrire sur les listes électorales.

Recensement

Tous les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant, à la mairie de leur domicile. L'attestation doit être conservée précieusement ; elle est nécessaire à l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique comme le permis de conduire par exemple.

QUELQUES CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Neige et verglas

En cas de neige et de verglas il est rappelé que la route de la colline Saint Hélène est dégagée en premier, puis ensuite la route de Puiseux, de Montel aux Binaux. Il est vivement conseillé d'utiliser en priorité ces itinéraires, les autres routes n'étant dégagées qu'ultérieurement.

Documents administratifs

Il est conseillé aux administrés de vérifier régulièrement la validité de leur carte d'identité et de leur passeport et de faire l'éventuelle demande de renouvellement de ces documents suffisamment à l'avance.

Horaire d'ouverture de la mairie

Pour des raisons d'efficacité, il est demandé à tous les concitoyens de respecter impérativement les horaires d'ouverture de la mairie.

Nouveaux arrivants

Bienvenue à tous les nouveaux arrivants : les membres de l'équipe municipale seront heureux de faire votre connaissance, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître dès votre arrivée à Saint-Pierre-ès-Champs.